

Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch

Genève

17 mai 2019 11:36; Act: 17.05.2019 11:38

Fraude salariale présumée sur un chantier des TPG

Une entreprise italienne qui oeuvre sur le site du dépôt En Chardon sous-paierait ses employés. Elle nie. Prévenus, les TPG assurent avoir respecté les règles.



Le chantier du dépôt TPG En Chardon, en mai 2018, devant les portes de sortie des trams. (Photo: dra)

on off i

Une faute?

Signalez-la-nous!

Les rémunérations du personnel italien d'une société d'électricité, active sur le chantier du grand dépôt des TPG En Chardon, éveillent bien des soupçons. Les employés auraient été privés de leur 13e salaire, tandis que leurs jours de vacances et de congé-maladie n'auraient pas été payés. De plus, ils seraient contraints à rendre une partie de leur paie via un compte bancaire qu'ils ont dû ouvrir dans leur pays, révèle l'émission «10 vor 10» de la télévision alémanique, la RTS et la «Tribune de Genève». L'entreprise nie et accuse en partie une société intérimaire.

PUBLICITÉ




ISSAN INTELLIGENT MOBILITY
NISSAN QASHQAI

JUSQU'À
FR. 3500.-
DE PRIME (TAISSAN)



À L'OFFRE >



Innovation that excites

inRead invented by Teads

En 2017, un député PLR avait alerté le Conseil d'Etat sur les risques d'une «dérive». Avertis, les Transports publics genevois assurent avoir respecté les règles d'adjudications et indiquent que des contrôles sont régulièrement effectués. La régie informe aussi qu'elle a créé un fond social d'indemnisation des ouvriers, en cas de litige; les travailleurs italiens pourraient en bénéficier. Enfin, les TPG pourraient demander réparation à l'entreprise d'électricité.

(dra)